

COMMUNE DE LA CHATELAINE

GRANDE RUE- 39600

Tél. et Fax : 03.84.37.48.34

e-mail : [mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr](mailto:mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr)

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 29 MARS 2016

L'an deux mille seize, le vingt-neuf mars, à 20h 00, le conseil municipal de la commune de La Châtelaine, régulièrement convoqué à la date du vingt et un mars deux mille seize, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MURCIER, maire.

Présents : M. MURCIER Alain, Maire,  
M. BRENIAUX Romuald, Mme VALLEUR Marie-Colette, M. SOUDIER Jean-Gabriel, adjoints  
Mmes GERRIET Pascale, GUILLOT Raymonde, GUYON Gabrielle  
MM. LOUBOUTIN Laurent, TRULLARD Yvan

Absent excusé : TERRIER Cyril : A donné pouvoir à GERRIET Pascale

Absente : Mme DUGOIS Claudine,

Secrétaire de séance : Mme GERRIET Pascale

**ORDRE DU JOUR** :

- 1 – Compte administratif 2015
- 2 – Approbation du compte de gestion du comptable
- 3 – Affectation du résultat 2015
- 4 – Vote des taxes locales 2016
- 5 – Vote du budget primitif 2016
- 6 – Communauté de Communes : Prise de compétence : opérations pilotes, aménagement numérique
- 7 – Participation au projet du Pudding Théâtre
- 8 – Logement communal école : départ des locataires
- 9 – Etudes de devis et demandes de subventions
- 10 – Demande de participation au Relais d'Accueil et de Services d'Arbois
- 11 – Achat de Cartes Avantages Jeunes 2016-2017
- 12 – Demandes de subventions
- 13 – Convention d'adhésion au SIDEC : logiciel cadastre
- 14 – Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

## **1 – Compte administratif 2015**

Il est présenté par le Maire et par sections.

### Résultat de fonctionnement

Recettes de fonctionnement :	206 463,48 €		
Dépenses de fonctionnement :	174 951,06 €		
		Résultat de l'exercice :	31 512,42 €
		Résultat antérieur reporté :	64 005,72 €

**Résultat de fonctionnement de l'année 2015 : 95 518,14 €**

### Résultat d'investissement

Recettes d'investissement :	146 095,29 €		
Dépenses d'investissement :	176 693,04 €		
		Résultat de l'exercice :	- 30 597,75 €
		Résultat antérieur reporté :	- 10 263,97 €

**Résultat d'investissement de l'année 2015 : - 40 861,72 €**

**Résultat définitif : + 54 656,42 €**

Le maire quitte la séance avant le vote du compte administratif. La présidence est assurée par M. Romuald BRENIAUX, premier adjoint.

Appelés à se prononcer sur la gestion du maire, les conseillers municipaux adoptent à l'unanimité ce compte administratif.

Le maire rentre en séance et reprend la présidence.

## **2 – Approbation du compte de gestion 2015 du comptable**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de 2015, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, le conseil municipal déclare que le compte de gestion pour l'année 2015, présenté par le Receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Il est approuvé à l'unanimité.

## **3 – Affectation des résultats 2015**

Le Conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats de 2015 au budget 2016, soit 40 861,72 € à la couverture de l'autofinancement et 54 656,42 € à la section de fonctionnement.

## **4 – Vote des taxes locales 2016**

Sur proposition du maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition des trois taxes communales, soit :

taxe d'habitation	8,33%
taxe foncière (bâti)	16,61%
taxe foncière (non bâti)	35,24%

Le produit fiscal attendu pour 2016 est donc de 39 688 €, plus 4 335 € d'allocations compensatrices.

## **5 – Budget Primitif 2016**

Le conseil adopte à l'unanimité le budget 2016 pour la commune ainsi présenté :

	<b>proposition 15</b>	<b>réalisation 15</b>	<b>proposition 16</b>
<b>DEPENSES</b>	567 752,50	361 908,07	417 973,00
Dépenses de fonctionnement	194 353,00	174 951,06	186 096,00
Dépenses d'investissement	373 399,50	186 957,01	231 877,00
<b>RECETTES</b>	567 752,50	416 564,49	417 973,00
Recettes de fonctionnement	194 353,00	270 469,20	186 096,00
Recettes d'investissement	373 399,50	146 095,29	231 877,00
<b>DEFICIT GLOBALISE</b>			
<b>EXCEDENT GLOBALISE</b>		54 656,42	

## **6 – Communauté de Communes : prise de compétences : opération pilote aménagement numérique**

Le conseil, après avoir délibéré et voté à l'unanimité, approuve le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes consistant à ajouter la disposition suivante : Aménagement de l'espace communautaire : opération pilote : « Adhésion de la Communauté de Communes à l'action d'aménagement numérique engagée par le SIDEC et engagement sur le versement de la participation financière pour les actions d'aménagement numérique.

Le maire précise que cette opération est mise en place uniquement pour la commune des Arsures qui a cette opportunité de faire partie de l'extension des zones pilotes et que le coût pour la Communauté de Communes est minime.

## **7 – Participation au projet du Pudding Théâtre**

Le maire présente les grandes lignes du projet artistique et culturel du Pudding Théâtre pour les années 2016, 2017, 2018. Une convention territoriale de développement culturel et d'éducation artistique et culturelle est proposée à toutes les communes de la Communauté de Communes par la ville d'Arbois qui serait porteur du projet. La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) finance le projet à hauteur de 12 000 € par an. Le coût par habitant est de 1,49 € par an durant 3 ans. Le conseil, après avoir délibéré et voté avec 9 voix pour et une abstention, autorise le Maire à signer la convention.

## **8 – Logement communal école : départ des locataires**

M. POUGER Arnaud et Mme MOREL Isabelle, locataires du logement situé au-dessus de la salle de l'ancienne école pensent déménager fin mars mi-avril.

Vu l'humidité du logement et vu les problèmes qu'ils ont rencontrés (moisissures sur leur canapé), le conseil accepte leur départ au 31 mars. Le loyer partiel d'avril ne leur sera pas facturé.

La caution leur sera remboursée en fonction de l'état des lieux.

Mme BRIDOT Céline, qui reprend une activité de maraîchage aux Planches, souhaite un logement sur la commune de La Châtelaine ainsi qu'un terrain pour ses animaux. Le conseil décide de lui faire visiter le logement de l'école, un bail précaire même de courte durée pourrait l'intéresser. En outre le maire la rencontrera pour une éventuelle location de terrains aux alentours de la maison de M et Mme PERILLAT.

## **9 – Etude de devis et demandes de subventions**

### **Réfection de la salle de bain dans le logement de M. SAULDUBOIS Julien :**

Au vu des devis présentés par M. BRENIAUX Romuald, le conseil autorise le maire à demander une subvention DETR auprès de la Préfecture.

### **Réfection du parquet de la salle du Château :**

Le conseil décide à l'unanimité de faire poncer et vitrifier le parquet de la salle du château et de reprendre la partie sous la scène (renfort et pose d'un parquet).

Les devis de 4 entreprises sont étudiés et le conseil, avec 9 voix pour et une abstention, retient celui de l'entreprise L. THIERY d'un montant de 15 280,92 € TTC.

### **Réfection du toit de l'église :**

Un seul devis est présenté. Le conseil décide d'en demander d'autres.

## **10 – Demande de participation au Relais d'accueil et de services d'Arbois**

La mairie d'Arbois nous a fait parvenir un courrier pour savoir si la commune de La Châtelaine acceptait de participer au Relais d'Accueil et de Services pour l'année 2015, à savoir 4,47 € par habitant.

Après en avoir débattu, le conseil décide avec 5 voix contre, une abstention et 4 voix pour, de ne pas participer pour 2015 et fera un courrier à la mairie d'Arbois pour demander que la Communauté de Communes prenne cette compétence.

## **11 – Achat de Cartes Avantages Jeunes 2016-2017**

Suite à la proposition d'Info Jeunesse Jura concernant la «carte Avantages Jeunes» qui permet aux jeunes de bénéficier de tarifs réduits ou de gratuité dans de nombreuses activités culturelles et sportives, le conseil décide à l'unanimité et comme les années précédentes d'offrir la Carte Avantages Jeunes aux enfants de la commune âgés de 12 à 17 ans inclus.

## **12 – Demandes de subventions**

Le conseil décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 72 € (6 jours à 12 €) à Nicolas ROUSSEAU, Eliott et Célian BRENIAUX et Théo TRULLARD qui participeront à un voyage scolaire à Berlin du 3 au 8 avril 2016.

Il décide également d'accorder une subvention de 36 € (3 jours à 12 €) à Benjamin ROUSSEAU qui participera avec sa classe à un voyage à Chamonix du 4 au 6 avril 2016.

## **13 – Convention d'adhésion au SIDEC : logiciel cadastre**

Le conseil autorise à l'unanimité le maire à signer une convention d'adhésion pluriannuelle aux services mutualisés du Service Informatique du SIDEC afin de bénéficier du cadastre informatisé.

## **14 – Questions diverses**

- L'association pour la sauvegarde du Vieux Château a remis à la commune un Bilan de prospection inventaire assortie de 4 sondages pour les années 2013/2015. Ce document est consultable en mairie.

- Le conseil remercie Mme GERRIET Pascale qui a assuré la coordination du bulletin communal.
- L'ensemble Justiniana nous propose un nouvel opéra promenade le jeudi 23 juin 2016 (animation similaire à celle réalisée sur la commune en 2011). Le maire se renseignera pour connaître les conditions d'organisation de ce spectacle itinérant.
- Les conseillers sont informés de la prochaine réunion du SIVOS du 31 mars 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

Le Maire

La secrétaire de séance

Alain MURCIER

Pascale GERRIET